

PRÉFET DE LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE

Lille, le 12 décembre 2019

Communiqué de presse

3^{ÈME} CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA PRÉVENTION ET DE LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ



Près de 250 acteurs de terrain étaient réunis ce matin au Conseil départemental du Pas-de-Calais pour la 3^{ème} conférence régionale des acteurs de la prévention et de la lutte contre la pauvreté dans les Hauts-de-France, aux côtés de Michel Lalande, préfet de la région Hauts-de-France, de Fabien Sudry, préfet du Pas-de-Calais, de Jean-Claude Leroy, président du Conseil départemental du Pas-de-Calais et d'Olivier Noblecourt, délégué interministériel à la prévention et à la lutte contre la pauvreté.

Cette conférence régionale a permis de partager un point d'étape sur la mobilisation des acteurs en région sur la mise en œuvre de la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté, lancée par le président de la République le 13 septembre 2018. L'ambition de cette stratégie est de refondre le modèle social français en créant un revenu universel d'activité, simplifiant et fusionnant les minima sociaux, ainsi qu'un service public de l'insertion, garantissant le droit à un accompagnement personnalisé.

Une hausse du nombre de bénéficiaires de la prime d'activité

Déjà 120 000 foyers supplémentaires ont ainsi pu bénéficier de la prime d'activité versée par les caisses d'allocations familiales en Hauts-de-France depuis le début de l'année, soit une augmentation de 40 % du nombre de bénéficiaires, traduisant ainsi l'engagement présidentiel d'augmenter de 100 euros le pouvoir d'achat au niveau du SMIC.

Au-delà de cette première réponse, massive et immédiate visant à mieux aider les travailleurs pauvres, une série de chantiers prioritaires ont été identifiés pour renforcer la coopération entre l'ensemble des acteurs concernés : l'État, garant de la cohésion sociale, les Conseils départementaux, chefs de file de l'action sociale, le Conseil régional, les communes, les intercommunalités et leurs centres communaux d'action sociale ou centres intercommunaux d'action sociale, Pôle Emploi, les caisses de sécurité sociale, mais aussi les associations, les entreprises, et les citoyens eux-mêmes... Ces derniers ont également été réunis cet après midi dans le cadre d'un atelier citoyen qui a rassemblé plus de 100 participants.

Trois objectifs pour répondre collectivement aux défis

L'ensemble des acteurs sont mobilisés pour aller plus loin sur la base des premiers résultats obtenus et des objectifs collectivement visés :

1. **Pour répondre aux besoins fondamentaux de la personne** : en confortant notamment la stratégie dite du logement d'abord et visant à accélérer l'accès au logement des personnes qui sont à la rue ou en hébergement. **Avec près de 1 400 personnes concernées depuis le début de l'année 2019, c'est une augmentation de 15 à 20 % par rapport à l'an dernier**, et l'une des meilleures performances régionales, au-dessus de la moyenne nationale. Ces premiers résultats témoignent de la mobilisation collective et à poursuivre : celle des bailleurs, des communes et intercommunalités, mais aussi celle des acteurs de l'accompagnement qui peuvent accélérer ces parcours d'accès au logement.

Préfecture de la région Hauts-de-France

2. **Pour s'attaquer aux racines de la pauvreté** : en renforçant l'investissement social dans la prévention, notamment par le renforcement d'une offre de services aux familles les plus pauvres dans les quartiers les plus pauvres, qu'il s'agisse des crèches, des centres sociaux et des actions de soutien à la parentalité, en lien étroit avec l'éducation nationale. **Près de 15 000 enfants ont par exemple pu bénéficier de l'opération "petits déjeuners à l'école"** pour ne pas arriver en classe le ventre vide. De même, pas moins de 13 cités éducatives ont été labellisées dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville des Hauts-de-France et bénéficieront de plus de 5 millions d'euros supplémentaires. Les caisses d'allocations familiales et leurs partenaires ont convenu de conforter leur mobilisation en direction des communes et intercommunalités dont l'engagement est déterminant en la matière.

3. **Pour accélérer le retour à l'emploi** : en renforçant l'accompagnement global, à la fois par les services sociaux et par le service public de l'emploi, des demandeurs d'emploi, et notamment des allocataires du RSA. Ce sont ainsi près de 15 000 demandeurs d'emploi qui en auront bénéficié en 2019 dans les Hauts-de-France, de même que **15 000 jeunes auront bénéficié de la « Garantie jeunes »**. Cet engagement commun de Pôle emploi, des Conseils départementaux et de l'ensemble des partenaires de terrain, pourra s'appuyer en 2020 sur le déploiement du pacte d'ambition pour l'insertion par l'activité économique qui permettra de créer près de 1 000 places supplémentaires dans les chantiers et entreprises d'insertion. De même, avec près de **3 800 emplois francs** créés depuis le début de l'année, la région témoigne d'une capacité de mobilisation exemplaire pour améliorer l'accès à l'emploi dans les quartiers les plus pauvres.

Pour accompagner ces transformations et faciliter ces coopérations, un haut commissaire à la lutte contre la pauvreté, Rodolphe Dumoulin, été nommé auprès du préfet de région.

Préfecture du Nord

Service régional
de la communication interministérielle

03 20 30 52 50

pref-communication@nord.gouv.fr

www.nord.gouv.fr - facebook.com/prefetnord - twitter.com/prefet59 - linkedin.com/prefethdf